

Communiqué de presse 18 février 2016

Lancement du label BBCA : 1er label Bâtiment Bas Carbone Objectif : diviser par 2 les émissions carbone du bâtiment !

L'association pour le développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA), le CSTB et CERTIVEA ont présenté, hier soir, au Pavillon de l'Arsenal, le 1^{er} label Bâtiment Bas Carbone (label BBCA).

Délivré à partir de mars 2016, le label pilote BBCA. Il complète les dispositifs d'évaluation de la performance environnementale existants. « Le label BBCA permettra de mesurer l'empreinte Carbone des bâtiments tout au long de leur cycle de vie (construction – exploitation- fin de vie): une première mondiale! » commente Hélène Genin, Déléguée Générale du label, qui ajoute « L'avenir de la construction c'est le Bâtiment Bas Carbone. »



« 1 m² de bâtiment neuf, c'est environ 1 tonne de carbone émis ! La réduction des émissions liées au secteur de la construction est l'une des clés de la maîtrise du changement climatique. Les méthodes et les technologies existent aujourd'hui pour diviser par 2 cette empreinte carbone ! Le label BBCA va permettre de les identifier et d'inciter les acteurs économiques à s'engager dans la construction bas carbone » explique Stanislas Pottier, président de l'association BBCA et directeur du développement durable du Groupe Crédit Agricole S.A.



Jean-Christophe Visier, directeur Energie Environnement du CSTB, précise « Basé sur des méthodes scientifiquement fondées, et, en particulier, l'Analyse du Cycle de Vie, le référentiel BBCA s'appuie sur les travaux collectifs de la filière et de l'état, en particulier la démarche HQE Performance. Le label BBCA sera applicable à tout type de systèmes énergétiques et constructifs ».

Plus d'infos sur : <u>batimentbascarbone.org</u>

CONTACTS PRESSE

Anthony MAZELLY – $\frac{\text{amazelly@wemaje.fr}}{\text{murielle COLIN}}$ – $\frac{\text{amazelly@wemaje.fr}}{\text{moolin@wemaje.fr}}$ – 01 49 70 90 78 – 06 52 70 88 99

